

DAVIE : deux géants dans le portrait

Source : <http://argent.canoe.ca/archives/lca/affaires/quebec/2011/02/20110216-060212.html>

16 février 2011 | 06h02

Annie Saint-Pierre
Le Journal de Québec

Le groupe industriel Daewoo et le chantier naval italien Fincantieri seraient les investisseurs étrangers désireux de relancer Davie, à Lévis, dans l'espoir d'y décrocher le renouvellement des navires du fédéral au coût de 35 milliards de dollars pour les 30 prochaines années.



Davie a la ferme intention de répondre à la demande du gouvernement fédéral pour renouveler sa flotte de navires, soit un investissement de 35 milliards pour les 30 prochaines années. (Photo: Agence QMI)

Selon les informations du Journal de Québec, Daewoo et Fincantieri sont les groupes respectivement asiatique et européen qui discutent avec le contrôleur Deloitte pour mettre la main sur les actifs de Davie, sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des entreprises depuis un an.

L'italien Fincantieri a son siège social à Trieste et elle embauche près de 9 000 personnes dans ses diverses installations. Surtout connu dans la construction de navires de croisière, Fincantieri exerce ses activités aussi dans le domaine des navires militaires et de transport.

L'entreprise est une filiale de Fintecna, que contrôle le ministère italien de l'Économie, mais elle a dû affronter l'an dernier l'effondrement du marché naval. Ses derniers résultats financiers font état de nouvelles commandes de 1,5 million d'euros (2 millions CAN) pour la première moitié de l'année 2010. L'entreprise a terminé l'année 2009 avec une perte de 151 millions d'euros (200 millions CAN).

Quant au sud-coréen Daewoo, le groupe industriel est présent dans la construction navale en plus de l'automobile. Il figure aussi parmi les investisseurs sérieux qui ont été pressentis par Davie et le contrôleur Deloitte pour tenter de sauver les 1 100 emplois de l'entreprise qui ont été suspendus depuis un an.

SNC-Lavalin ferait partie d'un consortium canadien qui aurait aussi de l'intérêt pour Davie.

Tribunal

Le juge Étienne Parent entendra donc les parties demain pour évaluer la pertinence d'accorder un nouveau délai au chantier maritime et au contrôleur de préparer une relance. Les créanciers, à qui Davie doit la somme de 62 millions, attendent un plan d'arrangement depuis un an.

Investissement-Québec et le ministre Clément Gignac ont affirmé la semaine dernière être prêts à étudier une nouvelle demande d'aide financière de la part du chantier maritime.

La porte-parole de Davie, Mme Marie-Christine Saint-Pierre, a refusé de confirmer les informations du Journal de Québec, préférant attendre l'audition devant le tribunal, demain.

« Mais tous les groupes d'intérêt approchés ont l'intention de poursuivre les opérations du chantier. Il n'est pas question de vendre l'entreprise en pièces détachées », a-t-elle cependant dit.

Appel d'offres

Davie, qui n'a toujours pas terminé les cinq navires qui lui avaient été commandés en 2008, a la ferme intention de répondre à la demande du gouvernement fédéral pour renouveler sa flotte de navires. L'appel d'offres a été émis la semaine dernière pour les deux lots de grands navires qui totalisent un investissement de 35 milliards pour les 30 prochaines années.

Une première commande concerne les navires de combat de la Défense nationale, soit la construction de 15 frégates et de 6 navires de patrouilles extracôtiers de l'Arctique.

Le second mandat vise la fabrication des navires de catégorie autre que de combat, soit deux bateaux pour le soutien interarmées avec une option pour un troisième pour 2,1 milliards de dollars ainsi qu'un brise-glace polaire et quatre navires de recherche scientifique océanographique.

« Nous préparons notre candidature pour les deux lots du gouvernement fédéral », a dit Mme Saint-Pierre. Par contre, elle qualifie de rumeurs les informations véhiculées par certains médias hier, voulant que le gouvernement fédéral ait déjà confié à Davie la construction de ces navires.

« Nous sommes dans un processus de soumission juste et transparent et nous sommes soumis aux mêmes règles que tous les autres chantiers », a-t-elle exprimé.

Le fédéral a analysé la compétitivité des cinq grands chantiers maritimes canadiens dans cet appel d'offres. Outre Davie, Irving, du Nouveau-Brunswick, Vancouver Shipyards, en Colombie-Britannique, Kiewit Offshore Services et Seaway Marine & Industrial, de l'Ontario, ont été conviés par Ottawa.